

## HONORAIRES DE GESTION COURANTE

- Pour les logements d'habitation et locaux commerciaux : 5,00 % H.T. soit 6,00 % T.T.C.
  - Pour les garages : 6,48 % H.T. soit 7,77 % T.T.C.
- Les honoraires seront majorés de 15 % pour l'établissement d'un compte trimestriel.

## HONORAIRES DE GESTION ANNEXES \*:

ETABLISSEMENT DECLARATION FISCALE :	70 € T.T.C.
VACATIONS HORAIRES :	90 € HT soit 108 € TTC.
FRAIS ADMINISTRATIFS:	15,00 € T.T.C. par lot
HONORAIRES DE RECEPTION D'APPARTEMENT NEUF :	150 € T.T.C.
HONORAIRES CLOTURE DE COMPTE :	120 € T.T.C.
HONORAIRES ETABLISSEMENT ETAT DES RISQUES NAT. ET TECHN. :	40,00 € T.T.C.

*\*Le montant des honoraires de gestion annexes peuvent être soumis à une révision annuelle*

## HONORAIRES DE VISITE, CONSTITUTION DU DOSSIER ET REDACTION DE BAIL ET DE L'ETABLISSEMENT DE L'ETAT DES LIEUX D'ENTREE

- Logement d'habitation : 19.60 % T.T.C. sur le loyer annuel hors charges
- Stationnement : 200 €

### ***Honoraires partagés par moitié entre le PROPRIETAIRE et le LOCATAIRE***

(Part locataire limitée à 10 €uros / mètre de superficie habitable pour la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail et à 3 €uros / mètre de superficie habitable pour l'établissement de l'état des lieux d'entrée).

Rédaction d'avenant à la demande du locataire : 300 € T.T.C. (à la charge du locataire)

Rédaction d'un nouveau bail à la demande du locataire : 400 € T.T.C. (à la charge du locataire)

### A CHARGE DU PRENEUR :

- Locaux professionnels et commerciaux : 25 % T.T.C. du loyer annuel hors charges
- Honoraires de rédaction et établissement du bail : 920 € TTC  
Avenant de révision de bail commercial : 460 € T.T.C.  
Avenant de subrogation de bail commercial : 600,00 € T.T.C.

## ASSURANCES LOCATIVES

- Assurance loyers impayés : 2,44 % T.T.C. sur les encaissements
- Assurance Vacance Locative : 2,06 % T.T.C. sur les encaissements

## PUBLICITES

- A la charge de la REGIE : Publicité sur panneau + Site RGL
- A la charge du PROPRIETAIRE : Publicité presse et internet (se loger, logic immo, etc...)

## TRANSACTION

Honoraires 5 % H.T. soit 6 % T.T.C. avec minimum de perception de 1 200 € T.T.C.

***LE TAUX DE T.V.A. APPLIQUE EST CELUI EN VIGUEUR SOIT 20 %***